ASSURANCE : COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

Normes IFRS en assurance : appliquer, évaluer et présenter les comptes du secteur

Le passage au référentiel international a profondément modifié la lecture des comptes d'assurance. Les contrats sont regroupés selon des critères nouveaux, la marge est étalée sur la durée de couverture et les actifs suivent une logique de classement distincte de celle des passifs. Les équipes comptables et actuarielles partagent des données sans partager le vocabulaire. Ces deux jours s'adressent à des professionnels aguerris. Le participant approfondit l'évaluation des contrats, articule le traitement des actifs et des passifs, construit les agrégats de présentation puis identifie les points de jugement à documenter.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 459 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables et responsables comptables de compagnies d'assurance actuaires contrôleurs financiers auditeurs et consultants du secteur assurantiel.

PRÉREQUIS
Maîtriser la comptabilité des assurances et disposer d'une pratique du référentiel IFRS.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer l'architecture du référentiel IFRS applicable au secteur de l'assurance
- Délimiter le périmètre des contrats et les regrouper selon les critères retenus
- Appliquer les méthodes d'évaluation des passifs de contrats d'assurance
- Articuler le classement des actifs financiers avec le traitement des passifs
- Construire les états de présentation et les annexes attendues
- Identifier les zones de jugement et documenter les choix retenus

03 Programme détaillé

M1 Architecture du référentiel

- Situer les normes qui structurent les comptes
- Périmètre des contrats relevant de la norme dédiée à l'assurance
- Articulation avec la norme sur les instruments financiers
- Niveau d'agrégation et regroupement des contrats
- Effets sur l'organisation des systèmes et des données
- À retenir : Le niveau d'agrégation retenu conditionne l'ensemble des résultats publiés et se décide avant tout calcul.

M2 Évaluation des passifs de contrats

- Mesurer l'engagement dans la durée
- Flux de trésorerie attendus et actualisation
- Ajustement pour risque non financier
- Marge de service contractuel et son évolution
- Approches d'évaluation et conditions d'application simplifiée
- Contrats déficitaires et comptabilisation de la perte
- Cas pratique : Un portefeuille de contrats est évalué puis la marge est déroulée sur plusieurs périodes de couverture.

M3 Actifs financiers et adossement

- Éviter les décalages entre actif et passif
- Classement et évaluation des actifs financiers
- Modèle de dépréciation et incidences
- Options de présentation limitant les décalages comptables
- Suivi de la cohérence entre placements et engagements
- Atelier : Les participants mesurent l'effet d'un choix de classement d'actifs sur la volatilité du résultat publié.

M4 Présentation des comptes et jugement

- Rendre les états lisibles et défendables
- Structure du compte de résultat et du bilan
- Séparation du résultat d'assurance et du résultat financier
- Tableaux de variation et informations en annexe
- Documentation des hypothèses et des zones de jugement
- Mise en situation : Un choix d'hypothèse est défendu devant un auditeur qui demande les justifications retenues.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 459 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr